



DAILY OUTLOOK

CEMAC / INTERNATIONAL



06/01/2025

J O Y E U S E S F Ê T E S

CAP SUR

2025

EMERALD SECURITIES SERVICES TOUJOURS A VOS COTES
POUR UNE ANNEE ENCORE PLUS RICHE EN BELLES
OPPORTUNITES !



FARINES LOCALES : LE CAMEROUN SUPPRIME LA TVA SUR LA PRODUCTION NATIONALE POUR FREINER LES IMPORTATIONS DU BLÉ



« A compter du 1^{er} janvier 2025, les farines produites au Cameroun à base de maïs, de patate, de manioc et autre banane plantain sont exonérées de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA). Cette nouvelle mesure contenue dans la loi de finances 2025 de l'État du Cameroun, et confirmée par un document explicatif que vient de publier la direction générale des Impôts (DGI) du Ministère des Finances, devrait induire la réduction des prix de ce produit sur le marché de 19,25%, correspondant au taux de TVA applicable dans le pays.

À travers cette mesure que la DGI range dans la catégorie des actions de «promotion de l'import-substitution», le gouvernement camerounais, apprend-on de bonnes sources, ambitionne de doper la production et la consommation des farines locales. Ceci au détriment de la farine de blé, dont la matière première (blé) fait partie, avec le riz, des produits alimentaires les plus importées par le Cameroun, contribuant ainsi chaque année à aggraver le déficit de la balance commerciale du pays. »

Source : Investir au Cameroun

<https://www.investiraucameroun.com/agriculture/0601-21532-farines-locales-le-cameroun-supprime-la-tva-sur-la-production-nationale-pour-freiner-les-importations-du-ble>

GABON : COMMENT LE COMPTE UNIQUE DU TRÉSOR PEUT LIMITER LES DÉRAPAGES BUDGÉTAIRES

Page 02

L'EXODE DES BANQUES DE WALL STREET DES GROUPES DE DÉFENSE DU CLIMAT INQUIÈTE LES DÉFENSEURS DE LA CAUSE CLIMATIQUE

Page 02

CHIFFRES ET SITUATION DES MARCHES

Page 03

Performance des FCP

Page 04

Matières Premières

Page 04

Cours de Change

Page 04

DEALS DE LA SEMAINE 06/01/2025 au 10/01/2025

Page 04



EMERALD
SECURITIES SERVICES
ASSET MANAGEMENT

Immeuble Victoria - étage 2 & 3 - Rue Victoria
BONANJO, B.P. : 5 540 Douala Cameroun • info@ess-capital.com • +237 233 43 11 58
www.emeraldsecuritieservices.com

CEMAC



GABON : COMMENT LE COMPTE UNIQUE DU TRÉSOR PEUT LIMITER LES DÉRAPAGES BUDGÉTAIRES

« La mise en place du Compte Unique du Trésor (CUT) au Gabon constitue une réponse stratégique aux préoccupations soulevées par des institutions financières internationales comme le Fonds Monétaire International (FMI) concernant la gestion des finances publiques. En centralisant l'ensemble des ressources de l'État dans un seul compte, le CUT vise à améliorer la transparence et à renforcer le contrôle budgétaire, des éléments cruciaux pour éviter les dérapages budgétaires substantiels qui ont souvent caractérisé le pays, notamment au cours de ces 10 dernières années.

L'un des principaux avantages du CUT réside dans sa capacité à fournir une visibilité complète sur les recettes et les dépenses de l'État. En regroupant tous les flux financiers, le gouvernement pourra mieux anticiper les variations de trésorerie et gérer ses obligations financières. Cette approche devrait permettre de réduire le risque de déficit budgétaire et de prévenir des situations où les dépenses dépassent les recettes, un problème récurrent au Gabon. Une gestion plus rigoureuse des finances publiques, facilitée par le CUT, peut ainsi contribuer à la stabilité macroéconomique du pays.

En effet, le CUT permettra de renforcer le suivi des dépenses publiques, limitant ainsi les possibilités de mauvaise gestion et de détournement de fonds. En centralisant les opérations financières, les autorités pourront mettre en place des mécanismes de contrôle internes plus efficaces, notamment des audits réguliers et des systèmes de suivi. Cela contribuera à instaurer un climat de confiance entre l'État et les citoyens, ainsi qu'avec les partenaires internationaux, en montrant un engagement clair envers la transparence et la responsabilité financière. »

Source : Gabon Media Time

<https://gabonmediatime.com/gabon-comment-le-compte-unique-du-tresor-peut-limiter-les-derapages-budgetaires-2/>



L'EXODE DES BANQUES DE WALL STREET DES GROUPES DE DÉFENSE DU CLIMAT INQUIÈTE LES DÉFENSEURS DE LA CAUSE CLIMATIQUE

« Les banques américaines se sont précipitées ces dernières semaines pour quitter l'une des principales coalitions du secteur bancaire mondial pour le climat, s'attirant le mépris des militants qui craignent que le secteur ne perde sa détermination à agir sur les énergies fossiles.

Goldman Sachs (GS.N), a rompu les rangs pour annoncer le 6 décembre qu'il quittait la Net-Zero Banking Alliance (NZBA) et a été bientôt suivi par Wells Fargo (WFC.N), Citi (CN), Banque d'Amérique (BAC.N), Morgan Stanley (MS.N). Le départ de certains des plus grands prêteurs mondiaux signifie que la NZBA, dont les membres visent à aligner leur financement sur la lutte mondiale contre le climat, ne comprend désormais plus que JPMorgan (JPM.N), parmi les six grandes banques américaines.

Cet exode a mis fin à des mariages malheureux pour la plupart des gens, après que les politiciens républicains ont averti que l'adhésion au groupe, en particulier si elle conduisait à une réduction du financement des entreprises de combustibles fossiles, pourrait enfreindre les règles antitrust.

Les banques qui se sont retirées pourraient désormais réduire leurs engagements en matière de politiques respectueuses du climat, a déclaré Patrick McCully, analyste senior pour la transition énergétique chez Reclaim Finance. »

Source : Reuters

<https://www.reuters.com/sustainability/sustainable-finance-reporting/exodus-by-wall-street-banks-climate-group-worries-advocates-2025-01-06/>

CEMAC



L'Indice « BVMAC All Share Index » reste stable à 950,87 points par rapport à son niveau de la veille. Aucune transaction n'a été enregistrée sur les actions.

La capitalisation boursière se maintient à 442.60 milliards.

Obligations	Valeur Nominale	08/01/2025	08/01/2025	+ Haut	+ Bas	Volume transigé
EOBDE 5,6% - 21/28	10 000,0	100,0	38,05	0	0	0
ALIOS 5,40% - 21/25	2 857,1	100,0	18,7	0	0	0
ALIOS 6,50% - 23/28	10 000,0	100,0	258,22	0	0	0
ALIOS 6,00% - 23/26	10 000,0	100,0	238,36	0	0	0
EOG 6,25% - 22/28	10 000,0	100,0	93,15	0	0	0
EOBDE 6% - 22/29	10 000,0	100,0	14,79	0	0	0
EOBDE 5,45% - 20/27	8 000,0	100,0	7,17	0	0	0
EOCG 6,25% - 21/26	6 666,7	95,0	333,33	0	0	0
ECMR 6,25% - 22/29	10 000,0	98,0	386,99	0	0	0
EOTD 6,5% - 22/27	7 500,0	100,0	12,02	0	0	0
ECMR 5,8% - 23/26	10 000,0	100,0	316,22	0	0	0
ECMR 6% - 23/27	10 000,0	100,0	327,12	0	0	0
ECMR 6,75% - 23/29	10 000,0	100,0	368,01	0	0	0
ECMR 7,25% - 23/31	10 000,0	99,0	395,27	0	0	0
EOG 6% - 21/26	5 000,0	99,5	179,18	0	0	0
BDEAC 6,20% 24/31	10 000,0	100,0	496	0	0	0
BDEAC 5,95% 24/29	10 000,0	100,0	476	0	0	0
BDEAC 4,70% 24/27	10 000,0	100,0	376	0	0	0

Actions	03/01/2025	+ Haut	+ Bas	Volume transigé
SOCAPALM	46 000	0	0	0
SEMC	46 999	0	0	0
SAFACAM	26 300	0	0	0
SGC-RE	21 000	0	0	0
BANGE	207 300	0	0	0
LA RÉGIONALE	42 500	0	0	0



Performance des FCP

Fonds	VL 31/12/2024	Perf Hebdo	Perf création
FCP CONFORT	11 719	0,11%	17,19%
FCP TRESO PRIVILEGE	11 450	0,11%	14,50%
FCP PROMO PME	11 298	0,09%	12,98%

Matières Premières

Matières premières	Cours au 06/01/2025	Plus Haut	Plus Bas	Var Journalière
ENERGIE				
Pétrole Brent	76,41	76,89	76,08	-0,37%
Gaz Naturel	3,35	3,68	3,33	-0,42%
PRODUITS AGRICOLES				
Coton	0,68	0,69	0,68	-1,33%
Cacao	11 238,00	11 623,00	11 029,00	0,91%
Café	3,19	3,26	3,18	-2,51%
Sucre	0,20	0,20	0,19	-0,41%
METAUX				
OR	2 638,65	2 647,20	2 625,40	-0,03%
ARGENT	29,98	29,98	29,43	1,15%

Source : Boursorama 06/01/2025

Cours de Change

Paire de devises	Cours au 06/01/2025		Journée précédente	
	Achat	Vente	Achat	Vente
EUR/XAF	655,957	655,957	0,00%	0,00%
USD/XAF	628,1724	630,6794	0,12%	0,33%
JPY/XAF	4,0424	4,0835	0,60%	0,61%
CNY/XAF	86,9668	87,8491	0,83%	0,84%
CAD/XAF	441,1919	445,6742	0,78%	0,78%
GBP/XAF	787,2591	795,2193	-0,20%	-0,20%

Source : BEAC, du 06/01/2025

DEALS DE LA SEMAINE 06/01/2025 au 10/01/2025

EMETTEURS	INSTRUMENTS	CODE D'EMISSION	TYPE D'OPERATIONS	MONTANTS (En CFA)	DATES D'ANNONCE	DATES DE VALEUR
CAMEROUN	BTA-26 Semaines		EMISSION PAR ADJUDICATION	15 000 000 000	06/01/2025	08/01/2025